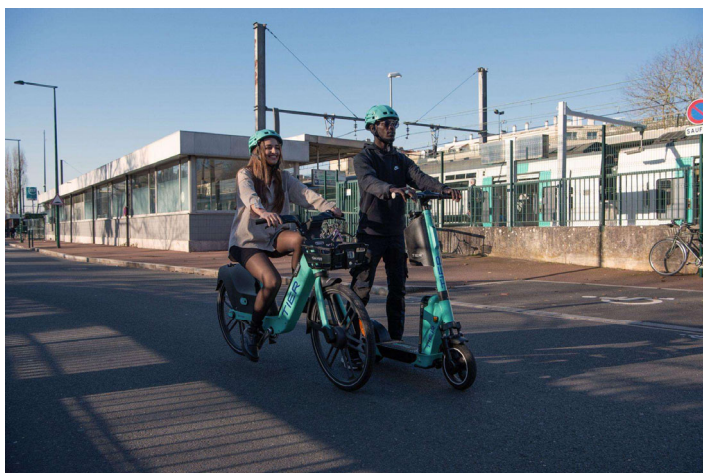


Communiqué de presse, le 20 mai 2022

TIER Mobility, leader mondial des micro-mobilités partagées a été choisi par la Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine pour déployer dès juin, 1080 trottinettes et vélos électriques dans 14 communes.



- **Avec 17 gares et stations et 70 % de sa population à proximité d'une gare, la Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine, a choisi de faire de ces trajets quotidiens, une priorité.**
- **A l'issue d'un Appel à Manifestation d'Intérêt, elle a retenu TIER Mobility à l'unanimité pour le déploiement d'un service de trottinettes et vélos en libre-service sur 14 des 19 communes de l'agglomération.**
- **Avec ce neuvième territoire périurbain en Ile-de-France, TIER Mobility poursuit son objectif de connecter les territoires entre eux et poursuit son implantation dans la région Ile-de-France.**

La micromobilité, une solution pour faciliter l'accessibilité des transports en commun et réduire la dépendance à la voiture.

Soucieuse d'apporter à ses habitants une solution de micromobilité partagée écologique et respectueuse de l'espace public, la Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine a choisi de faire confiance à TIER Mobility pour déployer à partir de juin 2022, vélos et trottinettes électriques à titre expérimental pendant une durée d'un an, dans les villes volontaires. Aujourd'hui, 14 des 19 communes ont déjà donné leur accord.

La Communauté d'agglomération a choisi l'opérateur selon des critères de **respect de l'espace public** et de **sécurité** : organisation et gestion du service, fiabilité du matériel avec accessoires de sécurité fournis aux usagers dès le lancement (casques intégrés), nombre de stations et système de tarification.

La Communauté d'agglomération et TIER souhaitent inciter les habitants à utiliser ses vélos et trottinettes **en complément des transports en commun** et en **substitution de la voiture**, encore largement utilisée, notamment sur les trajets quotidiens domicile-gare ou domicile-travail. En plus d'offrir une solution plus flexible que la voiture pour les premiers et derniers kilomètres, les trottinettes et vélos TIER permettent de contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le déploiement de ce nouveau service poursuit l'objectif de développement de mobilités durables de l'Agglo, qui a initié une politique ambitieuse d'investissement en matière d'infrastructures cyclables en votant et déployant à titre expérimental son Plan vélo dès mai 2019.

Pour les **Vice-Présidents en charge des Transports, Laurence BERNARD, Maire du Pecq, et Jean-Roger DAVIN, Maire de Croissy-sur-Seine** : « *Au Pecq, à Croissy-sur-Seine et dans 12 autres communes volontaires, habitants et salariés vont ainsi pouvoir tester, sur une période d'un an, un nouveau mode de déplacement pour élargir la palette des moyens d'accès à nos pôles de transports, nos établissements scolaires, nos bâtiments publics, en alternative à la voiture. La Communauté d'agglomération suivra ce déploiement avec la plus grande attention : le nombre de stations proposées sera adapté aux usages et besoins constatés* ».

Les deux acteurs travaillent main dans la main afin d'encourager les bonnes pratiques des utilisateurs de la micromobilité. Tout au long de cette expérimentation d'un an, un **suivi sera effectué via l'appli Vooter afin de recueillir les avis des riverains** pour la pérennisation de ce service et offrir la meilleure couverture possible sur l'ensemble de ces communes.

TIER Mobility renforce son maillage territorial en Ile-de-France

TIER Mobility continue sur sa lancée et se positionne comme principal fournisseur de solutions de micromobilités dans les métropoles, agglomérations périurbaines, petites et moyennes villes, afin de permettre aux habitants de ces espaces d'en finir avec la dépendance aux voitures et de changer la mobilité pour de bon. Déjà présent dans de grands territoires français tels que Paris, Lyon et Bordeaux, TIER Mobility poursuit sa volonté de connecter ces grands centres urbains aux territoires périphériques.

Après un premier lancement à Saint-Quentin-en-Yvelines dès le mois de mai 2021, la Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine devient aujourd'hui le neuvième territoire périurbain francilien à se doter d'un service de véhicules en libre-service TIER après Saint-Quentin-en-Yvelines, Le Perray-en-Yvelines, Viry-Châtillon, Saint-Rémy-Lès-Chevreuse, Chevreuse, Roissy-en-Brie, Saint-Cyr-L'École, et Châteaufort.

Dès l'été 2022, ce sont 1080 véhicules qui seront disponibles pour les riverains de la CASGBS. Les communes de Croissy-sur-Seine, Houilles, le Pecq, Le Port-Marly, Montesson, Marly-le-Roi et Le Vésinet, ont fait le choix de permettre le déploiement de trottinettes et de vélos en libre-service. De leur côté, Bezons, Carrières-sur-Seine, Chatou, L'Étang-la-Ville, Louveciennes, Mareil-Marly et Sartrouville préfèrent se doter uniquement de vélos en libre-service pour le moment.

En laissant le libre choix à ces territoires, TIER entend répondre de la meilleure des façons aux besoins spécifiques de chaque commune en fonction de leur situation géographique au sein de l'agglomération et de la couverture actuelle des transports en commun.

Pour **Stéphanie Morrongiello, Responsable des relations ville chez TIER Mobility** : « *La Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine devient désormais le plus grand territoire périurbain d'Ile-De-France dans lequel nous nous déployons. Fort de notre expérience dans d'autres communes d'Ile-de-France, nous sommes en mesure de déployer un service sur-mesure sur ce nouveau territoire qui répondra aux besoins de mobilité des habitants et les connectera davantage au réseau de transports en commun* ».

Concernant la sécurité, l'opérateur propose plusieurs solutions. Lors du premier trajet en trottinette, les trottinettes utilisées par chaque nouvel usager seront limitées à 15 km/h. Chaque trottinette est équipée d'un boîtier à casque sous le guidon. Contenant donc un casque pliable de la marque Overrade et de charlottes jetables, il pourra être déverrouillé en associant une pièce d'identité au compte TIER.

Pour commencer un premier trajet, les usagers peuvent simplement se rendre sur le site suivant : <https://www.tier.app/fr/how-tier-works>. Ils pourront apprendre à déverrouiller un vélo ou une trottinette.

Pour les prix, un tarif à la minute pour les trottinettes est 1€ pour le déblocage + 20 centimes par minute et 23 centimes pour un vélo. Une tarification étudiante et solidaire est également proposée.

En cas d'imprévu, les usagers pourront contacter la hotline de TIER au +33 1 86 76 72 83. Pour signaler un stationnement irrégulier, les usagers comme les non usagers pourront s'adresser à TIER par courrier électronique en envoyant un email à l'adresse casgbs@tier.app.

Vos avis comptent ! Les usagers des communes de la CASGBS seront amenés à partager leurs retours sur ce service de mobilité partagé à travers l'application citoyenne de l'agglomération **Vooter**, permettant à chacune et chacun de s'exprimer en ligne.

À propos de Saint Germain Boucles de Seine

La CASGBS – Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine – est composée de 19 communes, pour une population de 335 109 habitants (recensement INSEE 2018) : **Aigremont – Bezons – Carrières-sur-Seine – Chambourcy – Chatou – Croissy-sur-Seine – Houilles – L'Étang-la-Ville – Le Mesnil-le-Roi – Le Pecq – Le Port-Marly – Le Vésinet – Louveciennes – Maisons-Laffitte – Mareil-Marly – Marly-le-Roi – Montesson – Saint-Germain-en-Laye – Sartrouville.**

Le conseil communautaire a adopté jeudi 9 mai 2019 le Plan vélo de la CASGBS 2019 – 2026, élaboré en étroite collaboration avec les 19 communes du territoire. Grâce aux aides déterminantes de la Région et du Département, de nombreux projets se déploient et se déploieront, pour accorder davantage de place aux mobilités actives et ainsi faciliter la pratique du vélo au quotidien sur notre territoire.

Plus d'infos : <https://www.saintgermainbouclesdeseine.fr/>

Les villes suivantes ont choisi d'expérimenter :

- **Vélo et trottinette électriques :** Croissy-sur-Seine, Houilles, le Pecq, Le Port-Marly, Marly-le-Roi, Montesson et Le Vésinet.
- **Vélo électrique :** Bezons, Carrières-sur-Seine, Chatou, L'Étang-la-Ville, Louveciennes, Mareil-Marly et Sartrouville.

À propos de TIER Mobility

Leader mondial des distributeurs de micro-mobilité partagée, TIER Mobility s'est fixé pour mission de changer durablement la mobilité dans les villes. En offrant à ses utilisateurs une gamme de véhicules électriques fonctionnels, accessibles à tous, trottinettes, vélos et scooters, alimentés par son propre "réseau énergie TIER", l'entreprise aide les villes à réduire leur dépendance aux voitures. Fondée en 2018 par Lawrence Leuschner, Matthias Laug et Julian Blessin, TIER est basée à Berlin. L'entreprise est actuellement présente dans plus de 210 villes, réparties dans 20 pays d'Europe et du Moyen-Orient. En accord avec sa volonté de fournir la solution de mobilité la plus sûre, la plus équitable et la plus durable, TIER a atteint la neutralité climatique depuis 2020.

SoftBank Vision Fund 2, Mubadala Capital, Northzone, Goodwater Capital et White Star Capital font partie des investisseurs de TIER. Pour en savoir plus sur TIER Mobility, rendez-vous sur le site internet www.tier.app.

TIER Mobility en quelques chiffres

Près de 300 millions de trajets
 Présents dans plus de 520 villes en Europe dans 18 pays
 Une flotte active de plus de 400 000 trottinettes et vélos et 5 000 scooters électriques
 20 km/h : vitesse des véhicules maximale des trottinettes et 25km/h pour les VAE
 2 : nombre de freins situés sur le guidon (comme un vélo) favorisant ainsi la sécurité des usagers.

CONTACTS PRESSE

TIER

Margot Minet - margot.minet@tier.app - 06 85 98 82 49

AGENCE CLE

Théo Vidal - tvidal@agencecle.fr - 06 47 49 32 17

CASGBS

Patricia Ramaut - ramaut.patricia@casgbs.fr – 06 63 30 44 53